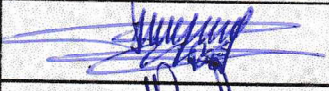
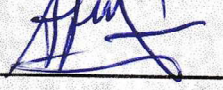


DELEGATION DE POUVOIRS

Nous soussignés, Administrateurs de la Société Coopérative des Planteurs Unis de Fengolo2 « SCOOPUF2 » « COOP-CA » élus par l'Assemblée Générale extraordinaire du 22/06/2022, donnons au titre de l'exercice 2022-2023 pouvoir à :

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	SIGNATURE
01	KOUAME AMENAN BAH EPIPHANIE	Présidente	
02	KOUAKOU N'GUESSAN ANDRE	Trésorier Général	
03	KOUASSI KOFFI ARISTIDE	Directeur	

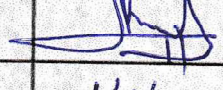
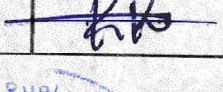
Ces mandateurs ont pouvoirs de représenter et défendre les intérêts de l'entreprise, tant auprès des autorités administratives et judiciaires que pour faire toutes les opérations commerciales, financières et bancaires pour lesquelles la signature obligatoire du Président doit être accompagnée de celle de l'un des administrateurs mandatés ci-dessus ou celle du Directeur.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

« Lu et approuvé »

Nom, prénoms et signature)

Fait à Duekoue, le 22 Juin 2022

Réserver pour la légalisation	N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	SIGNATURES
SA/LS DOSSIER N° 1753 MD 80-06-22 POUR LA CERTIFICATION MATERNELLE DES SIGNATURES CI-DESSUS DUKOUÉ LE: 30/06/2022 Le Maire et son	1	KOUAME AMENAN BAH EPIPHANIE	Présidente	
	2	BROU KOUADIO FELIX	Secrétaire	
	3	KOUAKOU N'GUESSAN ANDRE	Trésorier	
	4	KOUAME KOUAME	Trésorier Adjoint	

YAO BROU LAMBERT
1er Adjoint au Maire
Délégué
Officier de l'Etat Civil

